

## LES COMMERÇANTS SUR CE PARCOURS

**VAREILLES :** « Le Maquis », café de pays (face à la mairie) : 03 86 88 31 15

**LES SIÈGES :** « Au Bon Coin », café (face à l'église) : 03 86 96 81 21  
Boulangerie (face à l'église)  
Boucherie-charcuterie

**CHIGY :** « Bar-restaurant du Moulin » (face à l'église) : 03 86 86 82 06

## **ET POUR EN SAVOIR PLUS ...**




Sur l'église de Vareilles



Sur le bime



Sur la communauté de communes

Ce circuit fait partie des randonnées inscrites au PDIPR de l'Yonne. Il vous est proposé par la Communauté de Communes de la Vanne et du Pays d'Othe (CCVPO). Il est balisé par un trait jaune (PR), par  et porte le n°9.

Vous retrouverez d'autres idées de balade sur notre site : <http://www.vanne-et-othe.com>

Donnez-nous votre avis à : [contact@vanne-et-othe.com](mailto:contact@vanne-et-othe.com)

## CONSEILS PRATIQUES

Nous vous proposons un sens de parcours numéroté, qui peut toutefois s'inverser.

### **POUR VOTRE SÉCURITÉ**

Sur les voies goudronnées, marchez en colonne, face aux voitures bord gauche de la chaussée (art. R 4 12-36). En groupe de plus de 20 personnes, vous devez vous déplacer sur le bord droit de la chaussée, groupés comme un véhicule (art. R 4 12-42). Respectez les consignes du code de la route. Équipez-vous de bonnes chaussures de marche, de vêtements adaptés, et prévoyez suffisamment d'eau même si le parcours vous paraît de courte durée.

### **RESPECTEZ LA NATURE**

Ne prenez pas ces sentiers les jours de chasse d'octobre à fin février.  
Attention aux feux de friches.  
Restez sur les sentiers délimités.  
Passez à distance des animaux.  
Ne jetez rien par terre (prévoir des sacs poubelles).  
Évitez de traverser les champs, même s'ils ne semblent pas en culture.  
Évitez de cueillir les fleurs et de piétiner les plantes. Certaines fleurs sauvages sont protégées.  
La nature est fragile, prenez en soin.

### **RESPONSABILITÉ**

Le fait d'emprunter cet itinéraire n'engage en rien la responsabilité de son concepteur.

Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique



CHEMIN DE PETITE RANDONNÉE N°1

**LES TROIS VILLAGES DE LA VANNE**

CHIGY - VAREILLES - LES SIÈGES



3 départs possibles :  
Place de l'église de chaque village.



Longueur du circuit : 13,75 km  
Durée pédestre : 4 h  
Dénivelé : 236 m

**1 LA SOURCE DU MAROI**

**2 VOUS ÊTES SUR L'AQUEDUC DU MAROI**

**3 L'AIRE DE DÉTENTE DE SAINT-LÉGER**  
*(voir panneau information)*

**4 L'ÉGLISE SAINT-MAURICE DE VAREILLES**  
*(voir panneau d'information sur porte latérale)*

**5 LE PRIEURÉ**  
*Emplacement de l'ancien prieuré de Saint-Léger fondé en 1188 et destiné à gérer les biens de l'ancienne abbaye Saint-Rémy implantée à « VALLILIAE » au IX<sup>ème</sup> siècle et démolie par les Normands en 886.*

**6 LE MOULIN D'EN BAS**

*Apparaît sur des plans de 1696. Franchir le ru de Vareilles sur le petit pont.*

**7 LE CALVAIRE SAINT-CYPRIEN :**  
*Evêque de Carthage.*

**8 LE MOULIN D'EN HAUT OU MOULIN SAINT-RÉMY**  
*Dont il est fait mention en 1276.*

**9 LES SOURCES - LE BÎME**  
*Plan d'eau et départ du ru de Vareilles. (voir panneau).*

**10 CHEMIN À TRAVERS BOIS**  
*Par la vallée Berniau*

**11 AU LIEU-DIT LE FOURNEAU**

*Ancien emplacement d'un four à minerai de fer (les Cisterciens au XII<sup>ème</sup> siècle)*

**12 LE TILLEUL ÂGE POSSIBLE 200 ANS.**

*Cet arbre a été planté en vis-à-vis d'une croix, en signe d'affrontement avec les pouvoirs religieux.*

**13 LE CALVAIRE SAINTE-JULITTE**

*De sang royal, originaire d'Icône, elle fut martyrisée à Tharse vers l'an 304. Son fils, Saint Cyr fut massacré devant elle par les Romains (vitrail dans l'église).*

**14 L'ÉGLISE**

*Dédiée à saint Cyr et sainte Julitte. Deux portes latérales sont les restes, avec le chœur de l'incendie de 1706. L'église a pratiquement été entièrement restaurée entre 1760 et 1780.*

**15 LE PONT DES GRÉS**

*Construit avec les restes de la porte fortifiée (enceinte datant de 1539). Il a été conçu par l'architecte parisien d'AVILER envoyé par la Grande Maîtrise des Eaux et Forêts de Louis XV.*

*À remarquer le tracé rectiligne du ru des Sièges canalisé en 1539 pour constituer le fossé des fortifications du nord du bourg.*

**16 PRÉSENCE FRÉQUENTE DE CHEVREUILS**

**17 L'IMPASSE GUILLOT**

*Beau portail de ferme protégé par un toit. Grande porte « CHARRETIÈRE » en retrait pour faciliter l'entrée des attelages. Pieds-droits de grès auxquels sont adossés des chasse-roues (grosses pierres dressées pour protéger les moyeux).*

**18 L'ÉGLISE**

*Église reconstruite en 1860 (Architecte LEFORT de Sens) consacrée en 1875 à saint Loup et saint Mathurin.*

